



Cybersécurité e-commerce Transformation numérique Tech et numérique

SÉCURITÉ \ DÉFENSE \ ETATS-UNIS

La DGSI renouvelle son contrat avec l'Américain Palantir, faute de système 100 % français

La DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure) va prolonger son contrat avec l'entreprise américaine Palantir, a-t-on appris mardi 26 novembre. Le patron du service de renseignement français espère toutefois le développement d'un système français et indépendant.

Les services de renseignements français s'apprêtent

à renouveler leur contrat avec l'entreprise américaine Palantir. Le service rattaché au ministère de l'Intérieur attend toutefois la mise au point d'un système français à 100% et entièrement indépendant, a appris Reuters auprès du patron de la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure) mardi 26 novembre.

"On ne dépend pas de Palantir"

Palantir fournit des technologies qui aident la DGSI à traiter d'énormes masses de données dans la lutte contre le terrorisme. Ce partenariat a commencé dans la foulée des attentats qui ont ensanglanté Paris le 13 novembre 2015.

En l'absence d'autre solution à court terme, la France va prolonger son contrat, signé à l'origine pour trois ans, avec la firme américaine qui met également sa technologie au service de la CIA ou de banques d'envergure mondiale, a déclaré à Reuters Nicolas Lerner, à la tête de la Direction générale Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) depuis 2018. "Palantir nous aide, c'est-à-dire qu'on ne dépend pas de Palantir", a-t-il dit mardi 26 novembre, en marge d'une conférence, à Paris, confirmant des informations de L'Express.

Soupçons de récupération des données

"La ligne rouge qu'on s'est fixée depuis le début, c'est que toutes les données qui sont traitées par ce système-là sont sur notre réseau interne, qui est un réseau confidentieldéfense, qui est fermé", a-t-il ajouté, une manière de balayer les soupçons de récupération des données recueillies par la France au profit de puissances étrangères.

Sollicité par Reuters, Palantir n'a souhaité faire aucun commentaire sur le contenu du contrat le liant à la DGSI.

Une montée en gamme attendue chez les industriels français

Selon Nicolas Lerner, ce contrat n'est qu'une solution transitoire, en attendant une technologie développée main dans la main avec de grands groupes français. "Il faut aussi permettre à nos industriels de monter en gamme sur ces sujets", a-t-il dit, citant Thales, Sopra Steria et Dassault Systèmes. Ces trois groupes n'ont pas souhaité faire de commentaires ou n'étaient pas disponible dans l'immédiat.